

Approche collective et interdisciplinaire d'accompagnement d'une personne atteinte du syndrome de Diogène

Mieux aborder les situations de refus de soins des personnes atteintes du syndrome de Diogène, associant le plus souvent isolement social, incurie, syllogomanie et parfois comorbidité.



Objectifs pédagogiques

- Acquérir les notions nécessaires à la compréhension du syndrome de Diogène.
- Comprendre les conséquences potentielles des symptômes sur l'habitat.
- Améliorer le repérage et la prise en charge concertée des personnes.
- Connaître les différents acteurs intervenants dans la situation, leurs missions.
- Réfléchir à son mode de communication avec la personne.



Public

Personnel médico-social, Gestionnaire des Dispositifs d'Appui à la Coordination, Personnel des CCAS et des conseils départementaux (MDPH, Service APA), Élus
Aucun prérequis.



Intervenant pressenti

Infirmière, Psychologue.
Profil retenu en fonction de la définition des besoins.



Durée

2 jours (14 heures), 1 fois 2 jours



Session à Bordeaux :
27, 28 mai 2024
Coût pédagogique : 480€

Module 1 - L'approche éthique et juridique

- Absence de demande et dimension éthique.
- Compréhension de la cause de cette situation.
- Le droit de refuser le soin.
- Les exceptions de dérogation au refus de soins dans le cas du syndrome de Diogène.
- Le signalement et les mesures de protection juridique.

Module 2 - Définir et repérer le syndrome de Diogène

- Référence historique. Syndrome de Diogène partiel ou complet.
- La classification du syndrome de Diogène selon le Docteur Jean Claude Monfort.
- Les différents symptômes. Les signes de l'incurie et ses conséquences sur la santé.
- Les pathologies psychiatriques associées au syndrome de Diogène.
- Les facteurs de risque et les profils enclins au syndrome de Diogène.

Module 3 - Évaluation et gestion des risques dans les situations de syndrome de Diogène

- Pourquoi évaluer : pourquoi, quand et comment ?
- L'alliance avec le porteur de panier (interlocuteur du signalement).
- L'analyse de la situation et l'évaluation des risques pour la personne et pour l'environnement.
- Le maintien dans le logement et le désencombrement.
- L'exclusion du logement et l'éventuelle entrée en institution.
- Les différentes mesures d'accompagnement social.

Module 4 - La nécessité de travailler ensemble

- La place et le rôle de la famille, l'information pédagogique.
- Travailler avec les différents acteurs concernés par la situation.
- Les différents acteurs et leur mission.
- La nécessaire coordination.

Module 5 - Adapter sa posture relationnelle

- La création du lien de confiance avec la personne et la nécessaire médiation.
- L'implication de la personne et la recherche de son adhésion.
- Respecter la temporalité de la personne.
- L'arrivée en institution (Services d'urgence et/ou Ehpad)
- Développer une communication positive pour initier la libération de la parole.